

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

BOIRS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

LE Renouvellement Sénatorial

Pour la septième fois depuis le vote de la Constitution de 1875, les électeurs sénatoriaux vont être appelés à procéder au renouvellement partiel du Sénat, qui avait été tout d'abord intégralement élu le 30 janvier 1876.

Lorsqu'il fut fondé, combien de préventions y avait-il dans les rangs républicains contre son institution. En vain Gambetta l'avait-il qualifié de « grand Conseil des communes de France », on ne pouvait guère oublier tout d'abord dans quelle pensée, dans quel but il avait été établi.

Avant tout, MM. de Broglie, Buffet et consorts avaient compté faire du suffrage restreint, tel qu'ils l'avaient réglementé alors, en donnant à Paris ou à Lyon la même importance qu'à une commune de 25 électeurs, une machine de guerre contre le suffrage universel et contre la République.

Ils avaient espéré assurer ainsi à la droite une prépondérance d'autant plus forte, d'autant plus durable, que cette majorité réactionnaire nommerait indéfiniment, pour se renforcer elle-même, les successeurs des soixante-quinze sénateurs inamovibles qu'avait élus l'Assemblée Nationale et qui, par un coup de fortune pour la République, s'étaient, par suite de l'entente conclue avec l'extrême droite, trouvés être pour la plupart des sénateurs républicains.

Tout d'abord, de 1876 à 1879, le Sénat justifia les espérances de la réaction. On se souvient des circonstances dans lesquelles, après le 16 mai 1877, il prêta la main à la dissolution de la Chambre des députés réclamée, au nom du Maréchal, par le cabinet de Broglie.

Mais bientôt, sous l'influence des événements et de la marche progressive et ininterrompue du pays vers la République, la majorité du Sénat commença à se déplacer ; elle aussi, elle devint résolument républicaine surtout lorsque le Congrès de 1884 eut introduit dans l'organisation de la Chambre Haute des modifications importantes, telles que l'attribution aux communes d'un chiffre de députés plus en rapport avec leur population et la suppression des sénateurs inamovibles dont les sièges, au fur et à mesure de leur extinction, furent attribués aux départements les plus peuplés.

Depuis lors, l'autorité du Sénat n'a fait que grandir. Ce n'est pas exagérer que d'affirmer qu'il est devenu l'une des pierres angulaires de la République elle-même et, en quelque sorte, son plus ferme rempart. Plus que jamais on put le constater à l'époque du boulangisme, alors qu'il mit la Constitution républicaine à l'abri d'un dangereux coup de main.

Tout récemment encore, lors de la convocation de la Haute Cour, les membres du Sénat, qui ont vaillamment supporté cette longue et difficile épreuve, en montrant en cette solennelle occasion, tant de prudence, de modération et de fermeté, ont prouvé une fois de plus jusqu'à quel point

le pays pouvait compter sur eux pour la défense de la République.

Appelés à procéder le 28 janvier prochain au renouvellement du tiers de la Haute Assemblée, les électeurs sénatoriaux ont pour premier devoir de n'accorder leur confiance qu'à des candidats résolument dévoués à la République, et ayant témoigné de dévouement non pas seulement par des paroles, mais encore et surtout par des actes.

Ce sera là le plus sûr moyen, pour ces électeurs, dont la plupart, on peut l'affirmer, ont l'horreur des idées réactionnaires comme des folies nationalistes, de donner un nouveau gage de leur attachement, aussi raisonné que raisonnable, à la cause de la tranquillité publique, du travail national et de l'ordre légal et républicain, qui en est la plus sûre garantie.

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 11 Janvier 1900

M. Deschanel prend place au fauteuil présidentiel et prononce un long discours.

M. Colliard dépose une proposition en faveur des tisseurs grévistes de St-Etienne, tendant à l'ouverture d'un crédit de 300,000 fr.

Le Président du Conseil demande le renvoi de la proposition à la commission du budget.

M. Colliard insiste. M. Gay, celui-là même qui a déposé une demande en interpellation, à propos de l'intervention du gouvernement dans le conflit de St-Etienne, appuie la proposition de M. Colliard, qui toutefois est renvoyée à la commission du budget.

M. Georges Berry dépose une proposition pour laquelle il demande l'urgence, tendant à l'ouverture d'un crédit de 20,000 fr. destiné à indemniser M. Barillier « victime d'une arrestation arbitraire de la part de la Haute Cour qui a dû l'acquitter ».

Après observations ironiques de la part de quelques députés, M. Berry retire sa proposition en s'écriant que « M. Barillier est plus fier que les victimes du 2 Décembre ».

M. Paul de Cassagnac monte à la tribune et déclare qu'il ne votera pas une loi pour une seule personne.

M. Millevoye veut encore demander la parole, mais l'incident est clos.

La séance est levée.

Séance du 12 janvier 1900

La Chambre revient à la discussion du budget de 1900, qu'elle avait arrêtée le 19 décembre dernier, au milieu du budget des chemins de fer.

M. Lhopiteau, député de l'Eure-et-Loir, prononce un violent réquisitoire contre la compagnie de l'Ouest, à laquelle il reproche « l'insuffisance déplorable de matériel, ce qui donne lieu à des crises de transport aux époques normales. »

Il appartient un ministre, dit M. Lhopiteau, d'exiger des Compagnies qu'elles répondent aux légitimes réclamations qu'on leur adresse.

M. Baudin, ministre, répond que le gouvernement ne restera pas inactif, qu'il a déposé un projet tendant à renforcer les pouvoirs de l'Etat vis à vis des Compagnies, en permettant de poursuivre ces compagnies comme de simples sociétés anonymes.

M. Bourrat, rapporteur du budget des chemins de fer, réfute les allégations de M. de Beauregard qui se permet d'interrompre vivement l'orateur.

Toutefois, celui-ci continue aux applaudissements de la Chambre.

Puis, on passe au cas de M. Million. M. Million, député, est également sénateur. Il a siégé à la Haute Cour, il y a même voté. Or, le Sénat ne l'a pas encore validé.

Mais le joli de la chose, c'est que M. Million n'a pas démissionné de député. Alors, perplexité de la part des députés, qui demandent sa radiation d'office, car, disent-ils, c'est un truc : M. Million, sénateur est compris dans le renouvellement de fin janvier ; au cas où il ne serait pas réélu, il reviendrait à la Chambre,

dont il fait encore partie puisqu'il n'a pas démissionné. M. Million est, en effet, riche de stratagème. Enfin, après une vive discussion entre MM. Le Hérisse, Cadenat, Lasies, Chaumonts, le renvoi de la discussion d'un pareil cas est prononcé.

Et la séance est levée.

Au Transvaal

Un télégramme arrivé à Prétoria du camp boër, devant Ladysmith, annonce qu'après un dur combat, les commandos boers auraient réussi à s'emparer du plateau et des hauteurs qui surplombent la ville et le camp anglais de Ladysmith.

Une dépêche du Cap au « Daily Mail » annonce qu'on évalue les pertes générales des Anglais à Ladysmith, dans le combat de samedi, à 14 officiers tués, 34 blessés et 800 hommes tués ou blessés. Les autorités ne donnent pas de détails, mais ces chiffres sont considérés comme exacts. On évalue les pertes boers à 2,000, tués et blessés.

D'autre part, d'après certaines lettres écrites par des officiers anglais, il paraîtrait que la démoralisation règne parmi les troupes anglaises. En somme, jusqu'ici, l'issue des hostilités reste encore douteuse.

Les Boers se battent admirablement ; mais qui sait, si par le nombre, ils ne seront pas obligés de céder avant qu'une médiation ne soit intervenue ?

Déjà, de part et d'autre les pertes sont considérables ; les gouvernements européens n'auraient-ils pas le devoir de s'interposer ? Hélas ! il est à craindre que leur indifférence persiste, et que le vaillant petit peuple Boër soit obligé de disparaître.

INFORMATIONS

L'Armée et l'Université

Au cours de la réception des autorités civiles, le général Lucas, commandant le 9^e corps à Niort, a dit, en s'adressant au personnel enseignant, qu'il était fier d'avoir confié ses deux fils à l'Université, qui est la meilleure école du patriotisme.

Combien d'officiers généraux peuvent en dire autant ?

Sur la Tombe de Gambetta

M. Etienne, ancien sous-secrétaire d'Etat aux colonies, accompagné de M. Borriiglione, sénateur, et Bioutard, ami personnel de Gambetta, s'est rendu au cimetière de Nice, et a déposé, au nom de l'Association gambettiste, une couronne sur la tombe du grand homme.

Publications interdites

Suivant le *Gaulois*, la préfecture de police a invité plusieurs commissionnaires éditeurs parisiens à renoncer, sous peine de répression, à la mise en vente publique de chansons et caricatures relatives à la guerre sud-africaine.

Le Cercle de Puteaux

Le Cercle de Puteaux, qui avait été fermé à la suite de l'agression de M. Christiani contre le Président de la République, est de nouveau ouvert avec l'autorisation du gouvernement.

M. Q. de Beaurepaire

M. Quesnay de Beaurepaire fait connaître qu'il ne se présentera pas dans la Sarthe aux élections sénatoriales, parce que celui qui devait être son compagnon de lutte, M.

Cavaignac, vient, dit-il, de tourner soudain casaque et se range du côté sortant.

M. Quesnay de Beaurepaire ne dissimule pas son amertume :

« Si la Sarthe, s'écrie-t-il indigné, reste aux mains des jacobins, on le devra à cet homme qui se dit nationaliste et se recommande de la patrie française. »

Décidément, ça se décolle chez nos bons nationalistes !

Démission

A la suite de sa mésaventure d'hier, à la Chambre, M. Georges Berry a donné sa démission de président du groupe dit de la Défense nationale.

On sait que M. Berry demandait une indemnité de 20,000 francs en faveur de Barillier, l'acquéreur de la Haute Cour, alors que ce dernier ne voulait rien, et que ses amis combattaient cette motion.

Cris punissables

La chambre criminelle de la Cour de cassation a décidé, au cours de sa dernière audience, que les cris : « A bas Loubet ! Démission ! » proférés en présence du Président de la République, constituaient non pas une contravention, mais un délit passible, conformément aux termes de l'article 222 du Code pénal, des tribunaux correctionnels. La peine applicable est dès lors de quinze jours à deux ans de prison.

Procès en diffamation

M. Hubbard, député de la Seine-et-Oise, poursuivait, avant-hier, en diffamation, devant la neuvième chambre correctionnelle, le gérant de la *Libre Parole* et son rédacteur, M. Papillaud, à raison d'un article diffamatoire paru dans ce journal.

Tous les deux ont été condamnés chacun à 100 francs d'amende et 1,000 francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans cinq journaux, au choix du demandeur.

Une demande en révision

La Chambre a été saisie d'une pétition par laquelle Mlle Cirasse, à Auxerre, proteste contre un jugement par lequel son père fut condamné à mort à la suite des troubles provoqués par le coup d'Etat de 1851, et exécuté, et s'adresse à la Chambre pour obtenir la révision du procès.

Déjà en 1898, les trois filles de M. Germain Cirasse avaient demandé la révision du jugement prononcé contre leur père. La commission des pétitions avait accueilli favorablement leur requête et l'avait transmise au ministre de la justice.

La réponse du ministre notifiait aux demoiselles Cirasse que la demande en révision n'était susceptible d'aucune suite, le délai d'un an fixé par la loi de 1895 pour tous les faits antérieurs à sa promulgation étant périmé.

C'est de cette réponse du ministère que M^{me} Cirasse fait appel à la Chambre et au ministère lui-même. M. de Mahy, chargé de l'examen de la nouvelle pétition, conclut à un avis favorable.

Exécution Capitale

On mande de Tunis :

Mohamed-el-Mecheriben-Abjeb, condamné à mort pour avoir violé et assassiné un enfant, a été exécuté hier matin.

Lorsque, à six heures, M. Vial, procureur de la République, lui a annoncé qu'il allait être exécuté, El-Mecheri, quoique la figure bouleversée, est resté assez calme et a montré un grand courage. Il a dit simplement : « Dieu a décidé, je me résigne ». Et il a commencé

ses prières. Pendant la toilette, il a prononcé quelques phrases, parmi lesquelles : « Le sultan des Français n'a pas voulu me grâcier ; que Dieu favorise le gouvernement français. » Ensuite, il demanda à plusieurs reprises aux personnes présentes de lui pardonner.

A six heures un quart, le cortège quittait la prison. El-Mecheri était, avec le bourreau, dans un landau qu'escortaient les gendarmes. Sur tout le parcours, aucun curieux. On rencontra seulement des gens allant au travail. L'exécution eut lieu place Bab-Suadoun, à l'entrée de Tunis, à six heures et demie. Les curieux, très peu nombreux, étaient massés assez loin. La voiture où était le condamné fut amenée à quelques mètres de la guillotine. El-Mecheri fut descendu, et quelques secondes après, le couperait tombait.

Le corps a été ensuite transporté au cimetière voisin. Aucun incident ne s'est produit

MORT DE M. TALOU

M. Léon Talou, sénateur du Lot, a succombé hier matin à Paris.

Rien ne faisait prévoir une fin aussi rapide. Il y a quelques jours, atteint d'un malaise, il fut obligé de s'aliter, mais jeudi, encore, il espérait pouvoir revenir parmi nous, quand, au moment où ses amis s'apprêtaient à le recevoir, on reçut une dépêche annonçant sa mort.

M. Léon Talou était décédé dans la nuit.

M. Léon Talou naquit à Francoules le 15 août 1835.

Il fit ses études au Lycée de Cahors, puis étudia le droit. Reçu licencié, il acheta une étude d'avoué à Cahors.

Républicain sous l'Empire, il lutta contre le gouvernement de Bonaparte et le 6 août 1870, les électeurs de Cahors l'envoyèrent siéger au Conseil municipal. Pendant 30 ans il fut constamment réélu.

Et depuis cette époque, on le retrouva dans les luttes politiques de notre département, au premier rang contre la réaction.

En 1880, contre M. Depyre, ancien ministre, il fut élu conseiller général de St-Géry, siège qu'il occupa jusqu'au 31 juillet 1898.

Mais ce qui surtout lui donne droit à la reconnaissance des républicains, c'est qu'il fut un des premiers qui osèrent disputer les sièges législatifs aux conservateurs.

Deux fois il fut battu ; mais, grâce à son opiniâtreté, à sa propagande active intelligente et républicaine, il triompha en 1889, de son puissant adversaire, qui depuis 35 ans occupait le siège de député.

Réélu en 1893, M. Talou abandonna la Chambre pour entrer, le 3 janvier 1897, au Sénat.

Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1887.

M. Léon Talou a tenu une grande place dans l'histoire politique de notre département pendant 30 ans, il a lutté vaillamment pour la République sans jamais faiblir, toujours avec loyauté.

Par son caractère conciliant, par son affabilité, par son dévouement pour ses amis et compatriotes, il avait conquis l'estime de tous.

Toujours disposé à rendre service, à soulager dans la mesure de ses moyens, les infortunés, à réparer les injustices, M. Léon Talou sera unanimement regretté.

Il était à notre époque, un des rares dont personne ne doutait. Sa conviction était profonde, sa foi dans un avenir meilleur était sincère ; il aimait la République, il voulait la faire aimer et dans notre département, à une époque où la réaction était toute puissante, il était parvenu à la faire triompher.

A la Chambre, au Sénat, ses votes furent toujours empreints d'un républicanisme sincère.

Et dernièrement encore, quoique battu par les suffrages, il voulut siéger quand même, comprenant que la République avait besoin du concours de tous pour lutter contre une réaction perfide et dangereuse.

Hélas ! Léon Talou n'est plus : sa mort laisse un vide parmi les vétérans de la démocratie. Ce vide sera-t-il comblé ?

L'avenir nous le dira, mais quoi qu'on fasse, la noble figure, l'excellent caractère du vaillant luttant Léon Talou, resteront toujours comme un symbole de sincérité, de loyauté et de conviction.

Et maintenant, il nous reste à saluer cette belle mémoire.

Inclinons-nous respectueusement devant les restes de ce ferme républicain, devant l'immense douleur de sa famille et de son fils, — douleur profonde que nous éprouvons, que nous partageons

Les obsèques de M. Léon Talou auront lieu lundi matin à 10 h. 1/2

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux obsèques.

CHRONIQUE LOCALE

Une lettre aux électeurs

Ce soir, à 2 h. 1/2, la Mairie nous donne communication d'une lettre adressée aux Cadurciens et signée par 16 conseillers municipaux.

Nous ne l'insérerons pas. Cela ne veut pas dire que nous n'en approuvons pas l'esprit.

Les signataires s'élèvent avec juste raison dans cette lettre, contre certaines attaques inqualifiables d'un de nos confrères.

Nous sommes donc de ceux qui approuvent hautement la protestation de nos édiles, parce que nous sommes de ceux qui pensent qu'attaquer une femme est un acte odieux. Mais nous n'insérerons pas, parce qu'on nous communique le document à une heure ridiculement tardive, ce qui n'a pas été le cas pour certains de nos confrères.

Au Lycée

Jeudi soir, les professeurs du Lycée Gambetta ont offert un punch à M. Favard, inspecteur d'Académie, nommé à Chambéry.

Banque de France

Le Conseil Général de la Banque, dans sa séance du 11 janvier, a réduit le taux de l'escompte de 4 1/2 à 4 0/0 et celui des avances sur titres de 5 à 4 1/2 0/0.

Causerie populaire

Le Mercredi 17 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, M. Brunet, professeur d'anglais au Lycée Gambetta, fera une conférence dans la salle du Conseil municipal.

Il traitera le sujet suivant : Lord Byron L'homme et le poète.

Examens pour l'emploi de commis dans les bureaux de la Préfecture

9 candidats étaient inscrits ; huit se sont présentés.

2 ont atteint le minimum des points exigés. Ce sont par ordre de mérite : MM. Girma Henri de Cahors et Colong Léon, de Cahors.

Cour d'assises

Les assises du Lot pour le premier trimestre 1900 s'ouvriront à Cahors le lundi 12 février, sous la présidence de M. Cicutat, conseiller à la cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Fournié, juges au tribunal civil de Cahors.

Vélocé-Sport Cadurcien

Les membres du V. S. C. sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu au siège du club, Grand Café Tivoli, le mardi 16 janvier 1900, à 8 h. 1/2 du soir.

Ordre du jour :

- 1° Organisation du bal annuel.
- 2° Courses de Motocycles.
- 3° Courses Internationales.
- 4° Questions diverses.

Tournée Romain

La Tournée Romain donnera sur la scène de notre théâtre, le mercredi 17 et le jeudi 18 janvier 1900, deux représentations magnifiques de Michel Strogoff, pièce à grand spectacle en 14 tableaux de MM. d'Ennery, et J. Vernes, avec musique entièrement nouvelle de M. Louis Ganne.

Un personnel de ballet, un orchestre tzigane sont attachés à la troupe. Le spectacle commencera à 8 heures précises.

Tournée Moncharmont et Luguet

Nous sommes en mesure d'annoncer que c'est le mardi 23 janvier prochain que sera donnée, par la Tournée Moncharmont et Luguet, la représentation de Plaisir d'Amour !...

la désopilante comédie-vaudeville qui fait courir Paris en ce moment

Dans la distribution de la pièce, nous relevons des noms d'artistes dont la seule énumération vaudra de longs commentaires sur la manière dont les impresarios ont monté ce nouveau succès :

Edouard Georges, le joyeux Edouard Georges, des Variétés ; Minard, l'artiste parisien, au talent si souple, si varié ; Darlès, si apprécié du public des tournées ; M. Dufresne, des Bouffes-Parisiens, qui y a créé nombres de pièces ; Emma Georges, l'exquise divette, dont les créations au Vaudeville, aux Nouveautés, sont dans toutes les mémoires ; Lawrence Musset, la fantaisiste soubrette du Palais-Royal, etc., etc.

Le bureau de location est ouvert pour cette représentation exceptionnelle. Faisons, avec toute la Presse parisienne, cette remarque que Plaisir d'Amour !..., dont le titre a été inspiré aux auteurs par la célèbre mélodie de Martini, est un ouvrage sainement gai, sans gravelure, et franchement comique sans grossièreté.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 11 ET 14 JANVIER 1900

Retour au camp, (allegro)	Strobl.
Zampa, (ouverture)	Hérol.
Le désert, (fragments)	F. David.
La Féria	Lacôme.

A Les Toros	
B La Réja	
C La Zarguela.	
Sylvia, cortège de Bacchus	Delibes.

De 3 h. à 4 h. (Allées Fénélon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 13 janvier 1900

Naissances

Bessières Marie-Marguerite-Françoise, à Cabessut.

Décès

Ilbert Guillaume, jardinier, 72 ans, rue Saint-Urcisse, 5.

Rispal Antoine-Eugène, ancien desservant, 84 ans, célibataire, Boulevard Gambetta.

Si vous avez les digestions pénibles, lourdeurs, somnolence, congestions après les repas, prenez les Pilules Suisses et vous serez soulagé. 1 fr. 50.

Arrondissement de Cahors

CASTELNAU. — Foire. — Malgré un temps peu favorable, notre foire a été, sinou une journée d'agrément pour les promeneurs, du moins une journée d'affaires pour les acheteurs et vendeurs. Il s'est fait beaucoup de transactions, sur le bétail surtout, dont les cours laissent beaucoup à désirer

Il y a eu également baisse de prix sur les porcs gras ; en revanche, on a vu rarement les œufs à un prix aussi élevé

Voici quelques cours pratiqués :
Marché aux bestiaux : Bœufs et vaches de travail ; de 400 à 700 fr. la paire ; bœufs et vaches grasses de 25 à 29 fr. les 50 kilos ; veaux, de 0,70 à 0,75 le kilo.
Moutons, 0,55 le kilo.

Porcs gras, de 45 à 49 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 25 à 40 fr. pièce.

Halle aux grains : Blé 11 fr. ; maïs, 7 fr. pommes de terre, 3 fr. ; le tout les 4/5.

Volaille : Poules, poulets, canards et dindons de 0,50 à 0,60 le demi kilo.

Pigeons de 0,70, à 1,20 la paire.

Lapins domestiques de 0,75 à 1,25 pièce.

Œufs, 1,30 la douzaine.

Gibier : Lièvres de 3,50 à 5,50.

Lapins, de 1,25 à 1,75.

Perdreux, de 1 à 1,70 la pièce.

CONCOTS. — Marché aux truffes. — Il y avait mercredi, sur le marché, 25 quintaux de truffes vendus de 4 fr. 25 à 5 fr. le kilo. Jusqu'à ce jour, beaucoup de tubercules incomplètement mûrs et altérés par la gelée ont fourni une marchandise qui laissait à désirer ; mais le marché tend enfin à se généraliser et, à moins de nouvelles fortes gelées, la région va nous donner une récolte avec toutes les qualités reconnues à la truffe du Quercy.

SAUZET. — Foire. — La foire de Sauzet, malgré le mauvais temps, a été fort belle sous tous les rapports. Les divers forails de la localité étaient tous fort bien approvisionnés.

Bœufs de boucherie, de 28 à 32 fr. les 50 kil. Bœufs d'attelage, aux cours des dernières foires.

Les porcs gras, de 45 à 50 fr. les 50 kil.

Volaille, 50 c. la livre.

Lièvres, de 4 à 5 fr. l'un.

Perdrix, 2 fr. l'une.

Grives, 0,50 l'une.

Merles, 0,20 l'un.

Maïs, 9 francs les 4/5.

Pommes de terre, de 3 à 4 fr. id.

Blé, de 10,50 à 11,50 id.

MAUROUX. — Foire. — Bœufs, cours ordinaires ainsi que les moutons.

Porcs gras, affaires presque nulles.

Volaille, de 0,40 à 0,50 la livre.

Lièvres, de 4 à 5 fr. l'un.

Perdrix, 2 francs l'une.

Grives, 0,50 l'une.

Merles, 0,25 l'un.

Œufs, 1 franc la douzaine.

Truffe, de 1,50 à 2,50 la livre.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Médaille d'honneur. — M. le ministre des travaux publics vient d'accorder une médaille d'honneur à M. Anselme Bex, aiguilleur à la gare de notre ville. Ce brave agent est au service de la compagnie d'Orléans depuis trente-deux ans et n'a, dans cette longue carrière, mérité que des félicitations.

FIGEAC. — Vol. — Il y a quelques jours, un petit char, appartenant au magasin de mercerie la Glaneuse, a été soustrait. Plainte a été déposée.

ST-JEAN-DE-LAUR. — Conférences populaires. — Demain dimanche, à 3 heures du soir, M. Romec, instituteur, traitera de la culture de la truffe ; ensuite voyage à Rome avec projections lumineuses.

SAINT-CÉRÉ. — Mort subite. — Le nommé Jean-Antoine Tasnié, âgé de cinquante-quatre ans, originaire de Saint-Céré, se trouvait de passage à Villeneuve (Aveyron) ces jours derniers, lorsqu'il est tombé subitement sur le sol en entrant à l'auberge Calmels.

M. le docteur Bompard, immédiatement appelé, a déclaré que l'infortuné Tasnié avait dû succomber à la rupture d'un anévrisme.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Voirie. — Les petites pluies tombées les jours derniers et le va-et-vient de l'importante foire des Rois de lundi, avaient transformé toutes nos rues en véritables cloaques infects.

L'administration des ponts et chaussées et la Mairie ont fait procéder dès le lendemain, chacune en ce qui la concernait, non à l'enlèvement de la boue, ce qui était impossible à cause de son état presque liquide, mais au raclage des principales artères de la ville. Le travail a été fait dans les conditions les plus déplorables de l'avis de tout le monde et, si nous nous sommes décidés à en parler, c'est afin que des ordres soient donnés à l'avenir aux ouvriers chargés de ce travail pour éviter les nombreuses réclamations qui se sont élevées de tous les côtés. Comment aurait-il pu en être autrement puisqu'à considérer les tas de cette boue immonde on jurerait qu'on a affecté de déplaire aux habitants ou de rendre toute circulation, le soir, dangereuse.

En effet, la plupart de ces tas sont placés devant les portes des magasins, des principaux établissements publics ou privés, au milieu de la bifurcation des routes ou des rues, c'est-à-dire de manière à ce que, dès la tombée de la nuit, ou même dans la soirée, avec le maigre éclairage que nous avons, il soit absolument impossible aux personnes obligées de sortir de ne pas s'engager jusqu'aux chevilles dans ces lacs d'ordures. Et dire que cela va durer jusqu'à ce que le soleil... ou le froid auront complètement desséché ces cloaques pour permettre — s'il n'a déjà plu — d'en enlever le résidu.

Beaucoup de Messieurs, de dames et d'étrangers qui s'y sont laissés prendre, ont manifesté bien hautement tout leur mécontentement contre un pareil sans-gêne ce qui nous a décidé à nous faire l'écho de leurs justes réclamations que tout le monde approuvera.

Connaissant toute la bienveillance et la sollicitude de l'administration des ponts et chaussées et de la Mairie, qui nous en ont déjà donné de si nombreuses preuves, nous

sommes persuadé qu'il nous aura suffi d'appeler leur attention sur le point que nous venons de signaler pour qu'à l'avenir de pareilles négligences ne se renouvellent plus.

La population leur en sera profondément reconnaissante et il leur en coûtera si peu.

CEIL DE LYNX.

CAVAGNAC. — Conférence populaire. — Dimanche 14 courant, à deux heures et demie, M. Fieyre, professeur au collège de Brive, fera, dans la salle de classe des garçons de Cavagnac, une conférence populaire sur le sujet suivant : « Le grand patriote Gambetta. »

VAYRAC. — Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Cauviac Henri, receveur des postes à Vayrac, à l'âge de 56 ans. Républicain sincère, employé de premier ordre, il emporte l'estime de tous. Nous adressons à sa famille l'expression de nos sincères condoléances.

Remonte. — Le comité d'achat du dépôt de remonte d'Aurillac a procédé à ses opérations aujourd'hui 12, à Vayrac. Sur une vingtaine d'animaux présentés deux seulement ont été achetés. Il est vraiment dommage que l'Etat ne puisse pas procéder à des achats plus nombreux, car la parcimonie avec laquelle on opère décourage nos éleveurs.

Lumière électrique. — Une usine hydraulique pour la production de l'électricité étant sur le point de se construire à l'Ermitage de Carennac, nous sommes heureux d'annoncer que grâce aux pressantes démarches de notre municipalité, notre ville jouira bientôt des beautés de l'éclairage électrique.

USSEL. — Accident. — Dans la soirée de lundi, M. Ostrowski, notaire à Ussel, venait de Labastide-Murat en compagnie de son jeune fils, et se rendait chez lui à Cours, en suivant la route de St-Martin-de-Vers, lorsque arrivé au fond de la cote de la Fouine dans un endroit solitaire et au tournant de la route, un choc violent se produisit et fit vivement tressailler les voyageurs sur le siège. Aussitôt M. Ostrowski, voulant se rendre compte de ce fait anormal, se disposait à examiner les choses de plus près et cherchait à ralentir la vive allure de son cheval, mais à peine les deux voyageurs étaient-ils remis de leur première stupeur, que soudain, une nouvelle commotion aussi violente que la précédente se produisit, mais cette fois, renversant voiture et voyageurs.

Dans sa chute, M. Ostrowski, reçut une forte contusion au front avec une abondante hémorragie, mais néanmoins sans gravité, son fils et le cheval n'avaient aucun mal, la voiture se trouvait fortement endommagée.

Malgré une chute aussi violente, et qui aurait pu avoir de terribles conséquences, M. Ostrowski, voulut se rendre compte malgré tout des causes de l'accident, et à sa grande surprise il constata que trois gros arbres, distants de 15 à 20 mètres, mêlés

de fagots, obstruaient la route d'un côté à l'autre, formant de la sorte une espèce de barricade, vrai casse-cou dressé en ce lieu isolé par des mains criminelles.

On croit être sur les traces des coupables. Espérons que bonne justice leur sera faite prochainement, et que la manie d'obstruer la voie publique de la sorte cout-ra cher aux imbéciles, coupables d'un acte aussi stupide.

STRENQUELS. — Arrestations. — Les hommes Léon Vézine, âgé de dix-huit ans, demeurant à Cazillac, et Pierre Louradour, seize ans, demeurant à Strenquels, viennent d'être écroués à la maison d'arrêt de Brive pour vol de tabacs, cigares et cigarettes, au préjudice de M. Adot, buraliste et aubergiste à Turenne (Corrèze).

DE LA FORCE BRUTE

« La victoire n'appartient pas toujours au plus fort » dit l'Ecriture Sainte ! Il en est ainsi quelquefois, mais bien rarement. C'est l'enclume la plus lourde qui résiste le mieux au plus fort martelage, mais ce n'est pas l'homme le plus gros qui fait le plus d'ouvrage ni qui peut supporter le mieux l'adversité, c'est au contraire le plus fort quant au physique et au moral. La plus commune de toutes les forces est assurément la force brute, cependant tout le bonheur et tout le succès de l'existence en dépendent absolument comme un palais qui serait bâti sur un rocher de grès. De nos jours le danger auquel nous nous exposons consiste en ce que nous gaspillons cette même force brute. Nous la mangeons, nous la buvons, nous la dissipons comme si nous en avions à revendre. Nous brûlons notre chandelle par les deux bouts. Nous brûlons nos propres fourneaux, et lorsque ceux-ci ne sont que l'estomac de l'homme, nous découvrons, ce qui est parfaitement vrai, que nous sommes sujets comme nation à une maladie presque universelle. Quelle est donc cette maladie ? Une de nos nombreuses correspondantes va se charger de répondre à cette question. L'histoire qu'elle va nous raconter est celle de millions d'autres femmes.

« Depuis plusieurs années, » écrit une jeune fille qui habite Tourlaville (Manche), j'étais très malade. J'avais une dyspepsie chronique qui me faisait endurer des douleurs atroces. Cette maladie devint tellement grave que je dus garder le lit pendant dix longs mois, car j'avais eu une rechute après le cinquième mois. Je n'avais plus le moindre appétit et la vue seule des aliments me causait du dégoût. S'il m'arrivait de prendre un peu de nourriture, j'étais presque certaine de la rendre presque aussitôt. J'avais une constipation qui durait depuis plusieurs années et qui me tourmentait beaucoup. Il m'était impossible de goûter un moment de repos pendant la nuit tellement j'avais mal. J'avais de si fortes palpitations qu'il me semblait que mon cœur allait briser ma poitrine. J'étais devenue si faible que je ne pouvais plus rien faire, car le plus petit effort me fatiguait. J'étais on ne peut plus maigre et j'avais le visage jaune et pâle et les yeux enfoncés. Mes parents et moi nous nous désolions fort de ce qu'aucun remède ne réussissait à me soulager. Un jour un étranger nous remit une petite brochure en nous conseillant de la lire attentivement. C'est ce que je fis et bien m'en prit, car je lus que la Tisane américaine des Shakers était un remède très efficace contre les maladies de l'estomac et les vices du sang. Le même jour ma mère en acheta un flacon chez un pharmacien. Deux jours après avoir commencé à en prendre j'eus une grande frayeur ; les violents battements de cœur que j'avais depuis si longtemps cessèrent tout-à-coup de se faire sentir. Je criai à ma mère : « Mon cœur ne bat plus. Je vais mourir. » Or, ce n'était pas la mort mais la vie qui venait, car dès ce

moment, la guérison fit de rapides progrès. Un mois après, j'étais débarrassée de tous mes maux et je mangeais avec appétit. A présent je suis fraîche et bien portante. Je n'ai jamais plus eu le moindre malaise. Aussi ne pourrai-je jamais assez vous dire ma joie et ma reconnaissance. Je vous autorise volontiers à publier ma lettre. » (Signé) Gabrielle Le Dissès, rue Forfer, à Tourlaville près Cherbourg (Manche), le 20 Avril 1897.

La signature ci-dessus a été légalisée par M. Auber, maire de Tourlaville.

Qu'est-ce qu'il y a de remarquable dans le cas que nous venons de lire ? Comment M^{lle} Le Dissès perdit-elle ses forces et sa santé c'est-à-dire cette force brute qui paraît si peu de chose aux yeux de ceux qui ne se donnent pas la peine de réfléchir, et qui a une plus grande valeur que le plus précieux des rubis ? Elle la perdit par l'incapacité de l'estomac de digérer les aliments, autrement dit, elle souffrait de la dyspepsie. Lorsque cette maladie s'empara de notre corps, nous pouvons dire adieu à nos forces, à l'espoir de jouir encore des plaisirs de ce monde, et de nous rendre utiles autour de nous à moins toutefois que nous ne suivions l'exemple de notre jeune correspondante en ayant recours à la Tisane américaine des Shakers, le seul remède capable de nous guérir et de changer notre misérable condition en joie, et notre faiblesse en force brute.

MARCHÉS

La Villette

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2166	2086	0.47 à 0.87
Vaches.	546	451	0.48 à 0.89
Taureaux.	248	243	0.38 à 0.70
Veaux.	1343	1093	0.65 à 1.26
Moutons.	17020	16220	0.71 à 1.15
Porcs.	4465	4465	0.96 à 1.06

Bordeaux

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	255	130	55 à 72
Vaches.	43	8	45 à 57
Moutons.	769	892	70 à 87
Porcs.	1400	1360	53 à 87

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement de reprise favorisé par la réduction à Berlin de 7 à 6 0/0 du taux de l'Escompte a fait aujourd'hui de nouveaux progrès. Les affaires ont été très actives.

Le 3 0/0 a passé de 100 à 100,07, le 3 1/2 0/0 clôture à 102,90 et l'Amortissable à 99,35 ; la Banque de France est à 4080.

Le Comptoir National d'escompte se traite à 619. Le Crédit Foncier est demandé à 706.

Bon courant de demandes sur les obligations foncières et communales, notamment sur les foncières 1879 et les communales 1880 qui sont très avantageuses.

Le Crédit Lyonnais s'avance à 1005 et la Société Générale à 602.

Parmi nos Chemins de fer, le Lyon cote 1817, le Nord 2168 et l'Orléans 1720, le Suez en hausse de 5 fr. clôture à 3525.

Nouvelle et importante hausse des fonds étrangers, l'Extérieure cote 67,55, l'Italien

92,80, le Portugais 23,10, le Russe 4 0/0 consolidé 99,90, le 3 0/0 1891 87, le Turc D 22,90 et la Banque Ottomane 566.

Chemim de fer d'Orléans

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4^e Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ETRENNES MUSICALES

Jusqu'au 31 janvier prochain, la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

On ne tarda pas à se mettre en marche pour battre le bois de Holt, par une aussi belle matinée et un vent aussi favorable à la piste dont eussent jamais été favorisés les habits rouges de Melton.

Des aboiements et des cris : Parti !... Parti !... s'élevèrent bientôt du côté de Beebyside et la meute, sans laisser le renard en suspens une seconde, s'élança après lui, se dirigeant droit vers Scraftoff.

On avait affaire à un des plus agiles animaux après lequel limiers aient jamais couru.

Il les conduisit en droite ligne à travers les halliers, devant la ferme d'Hamilton, au-delà du village de Burkby, et dans la vallée de la Wreake, sans commettre une faute ; arrivé là, il rompit, fit tête aux chiens, essaya de se terrer et fut abattu quarante minutes à peine après le lancé.

La meute fouilla, alors, les terriers vides d'Ungerton, qu'éta dans les halliers de Carver sans donner de la voix, et on se lança ensuite dans les vieux terrains si connus de Billesden Coplow, et de nouveau la meute donna de la voix et courut un instant sur un couple de renardeaux, puis elle revint et se mit sur la trace d'un beau renard mâle.

On le courut pendant une heure et demie ; l'ardeur se ralentit alors et l'animal fut chassé lentement pendant quarante minutes, courut de nouveau pendant une heure un quart ; son allure obligea toute la chasse à avoir recours aux chevaux de rechange ; après une poursuite acharnée à travers les pâturages du pays, il était sur le point de sauver sa queue à la faveur du crépuscule, lorsqu'une averse de grêle dépista la meute.

(A suivre.)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

IV

L'AMOUR A LA MODE

— Ce genre de conversation est très fatigant, pour moi du moins, — dit-il avec son doux murmure accoutumé ; — encore une fois, permettez-moi de vous saluer, milord.

Et il s'éloigna sans ajouter un mot. Il traversait dans sa longueur une vieille terrasse qui datait du temps d'Elisabeth, lorsque le petit Berk passa près de lui ; il envoya le jeune homme vers le vicomte.

— Royal veut te voir, petit.

Berkeley fit un signe de la tête et s'avança.

Au moment où Bertie s'appretait à passer sous la porte basse qui conduisait aux écuries, il vit son père venir à la rencontre du jeune homme... l'accueillir avec un sourire qui changea complètement l'expression de son visage, et il put même entendre quelques bonnes paroles de bienvenue qu'il lui adressait ; bientôt même le vieillard appuya son bras sur l'épaule de Berkeley et regarda avec orgueil la jeune et gracieuse figure de son fils.

Souvent, ainsi, les vieillards accordent leur

affection au plus petit de leurs descendants.

D'après le testament de la vicomtesse, une portion considérable de la fortune de leur mère pouvait être distraite, sans pouvoir être dissipée ; le vicomte pouvait, par testament, en disposer en faveur de celui de ses fils qu'il jugerait digne de cette faveur.

Cecil ne mettait pas en doute que cette clause serait introduite dans le testament de son père en faveur de son jeune frère : c'était une conséquence inévitable de la préférence passionnée du vieillard pour le petit Berk ; jamais, à cette pensée, Cecil ne sentit naître en lui un sentiment jaloux ; il avait des défauts et ils étaient nombreux, mais il était incapable d'un sentiment bas, et son jeune frère lui était cher d'ailleurs, en souvenir du vœu exprimé par sa mère à son lit de mort ; son respect pour cette volonté dernière était peut-être inconscient, mais Cecil n'aurait eu garde de rien faire qui pût le diminuer.

— Royal me déteste comme le gibier déteste un chien, la chose est claire, mais pourquoi diable, je me le demande ? — pensa-t-il, avec une certaine impression triste, en dépit de son indolente philosophie et de son indifférence convenue. — Je ne suis bon à rien... je ne suis bon à rien... Il est évident que je ne suis pas bon à grand-chose, à moins que ce ne soit à monter à cheval ou à murmurer des madrigaux.

Après un examen aussi sommaire de ses mérites, Beauté qui se sentait passé maître en ces deux arts et qui s'avouait à lui-même qu'en dehors des femmes et des chevaux sa

science de la vie était superficielle, s'éloigna pour aller rejoindre le Seraphin et le reste des hôtes réunis au château.

Les paroles de son père le poursuivirent un peu, malgré son insouciance native, car elles avaient fait naître en lui une notion assez exacte de sa véritable situation.

Comme bien on le pense, cette découverte était fort mal venue en un pareil moment.

— Royal sait mordre dur, — continua-t-il.

— Pauvre et dans la garde ! Parbleu ! c'est assez vrai, mais est-ce moi qui l'ai voulu ? On m'a élevé comme si je devais disposer d'un million de revenu et on m'a lancé dans le tourbillon, au milieu de ces viveurs pour que je prenne ma course comme le meilleur d'entre eux, et on me donne juste de quoi payer le livre de mon groom ! Puis on s'étonne qu'il me faille avoir recours à des juifs. Où diable pourrais-je aller frapper ailleurs ? Ce n'est pas à la Banque d'Angleterre, je suppose ?

Bertie ne devait pas beaucoup bénéficier de ses gains de la veille ; ses dettes de jeu, les besoins de son jeune frère et insatiables les exigences de M^{lle} Zuzu suffiraient à les dévorer sans lui laisser un souverain pour parer à de plus sérieuses éventualités.

Il s'en alla, l'heure était encore matinale, jouer le rôle de grand-veneur, aux lieu et place de son père.

Ses hôtes étaient déjà réunis sur les immenses pelouses qui s'étendaient devant le château.

La meute de Royallieu était célèbre ; elle chassait seule, dans le pays, en alternant avec celle du Quorn.

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XII

LE SECRET D'AGNÈS

— Rentrer!... si tôt! A quoi penses-tu, Kate?

— A Agnès Darling. Tu peux rester, si tu le désires. Sir Ronald vous ramènera tout à deux.

— Merci, charmant compagnon! plus désagréable que le temps du temps jadis. Non, si tu pars je t'accompagne.

Tandis qu'elle parlait, Stanford s'approcha et Rose s'éloigna.

— Qu'y a-t-il, Kate? Grierson dit que vous rentrez.

La réponse de Kate fut une explication. Reginald éclata de rire.

— Un fantôme! c'est délicieux! Pourquoi ne m'avez-vous pas encore dit qu'il y avait des revenants au château, Kate?

— Je veux rentrer tout de suite, répondit Kate froidement. Il faut que je voie Mme Ponsonby et que je trouve Evelyne. Prévenez Sir Ronald, je vous prie, et préparez-vous à nous accompagner.

Elle s'éloigna avec Rose pour trouver la maîtresse de la maison.

Les regrets de Mme Ponsonby n'avaient pas de bornes, mais Mlle Danton était bien résolue à partir.

— Quelle absurdité, Hélène, dit-elle à sa fille après le départ de Kate. tant de bruit pour une couturière malade!

— Je croyais que Kate était fièvre, dit Hélène; on ne le dirait pas, cependant. Après tout, je ne regrette pas qu'elle soit partie. La moitié de ces messieurs en devenaient ridicules.

Kate et Stanford retournèrent dans le coupé, comme ils étaient venus. Sir Ronald, Rose, Evelyne dans le landau.

Rose, enveloppée dans sa pelisse, s'enfonça dans un coin et n'ouvrit pas la bouche.

Elle surveillait tristement le coupé glissant sur la neige éblouissante et la douce figure de Kate, plus pâle que la lune.

Le baronnet imitait Rose.

Le capitaine Danton vint les recevoir dans le vestibule, l'air moins gai qu'à l'ordinaire.

Kate s'avança, ses yeux questionneurs parlaient pour elle.

— Mieux, ma chère, beaucoup mieux. Le docteur accomplit des miracles; il est avec Grâce près d'Agnes; il lui a administré de l'opium et je crois qu'elle s'est endormie.

— Mais qu'y a-t-il, papa? s'écria Rose. A-t-elle véritablement vu un fantôme?

— Un fantôme, ma chère, dit le capitaine en lui passant les doigts sous le menton. Les petites filles sont des petites sottes, qui s'imaginent voir ce que leurs folles visions leur

montrent. Elle ne peut, la pauvre petite, dire ce qui l'a effrayée! Eunice paraît être la seule personne capable de donner quelque renseignement la-dessus.

— Que dit Eunice? demanda Kate.

— Il paraît qu'Eunice et Agnès devaient vous attendre toutes deux, qui n'êtes pas capables encore de vous déshabiller vous-même, et elles s'étaient installées dans la chambre de Rose il y a à peu près deux heures, Agnès se plaignit d'un mal de dents et dit qu'elle descendait dans la lingerie prendre un calmant qui s'y trouvait. Eunice, à moitié endormie, ne bougea pas, et, dix minutes après, elle entendit un cri qui la glaça d'effroi. Nous étions tous chacun chez nous, mais la lampe de nuit brûlait et, en se précipitant au dehors, elle trouva Agnès appuyée contre le mur, pâle et tremblante. Dès qu'Eunice lui parla: « J'ai vu son fantôme! » dit Agnès d'une voix étouffée; et elle tomba comme une masse dans les bras d'Eunice. C'est ainsi que je l'ai trouvée lorsque je suis arrivé au secours, attiré par l'appel désordonné d'Eunice. En deux minutes, Grâce et tous les domestiques furent sur pied. Nous avons essayé vainement de la faire revenir à elle, elle était comme morte. C'est alors que Grâce a proposé d'appeler son frère. Nous l'avons envoyé prévenir; il est venu et il a rappelé la morte à la vie.

— Etrange histoire! dit Stanford. Quand elle est revenue à elle, qu'a-t-elle dit?

— Rien. Le docteur lui a donné une potion qui l'a calmée et fait dormir.

En ce moment le docteur entra, toujours aussi impénétrable.

— Comment va votre malade, docteur, demanda Kate.

— Beaucoup mieux, mademoiselle. Dans un jour ou deux elle sera tout à fait rétablie, je pense. C'est une petite femme très sensible, douée d'un tempérament très excitable, et très nerveuse. Je m'étonne qu'elle n'ait pas eu de visions depuis longtemps.

— Vous n'allez pas nous quitter, j'imagine, dit le capitaine Danton. Non, non, je ne veux rien entendre. Nous pouvons vous donner ici un lit et un déjeuner qui vaudront tout à fait ce que vous avez à l'hôtel, et cela vous épargnera une course demain matin. Grâce est-elle encore avec elle?

— Oui, Grâce veut absolument rester jusqu'au matin. C'est inutile, car elle ne s'éveillera pas.

Kate releva les riches plis de sa robe de bal et monta vivement le brillant escalier de chêne après avoir fait un signe d'adieu.

Toutefois elle n'entra pas dans sa chambre, mais dans celle de la couturière.

La petite chambre était dans une demi-obscurité, éclairée seulement par une lampe à moitié baissée.

Grâce était assise près du lit, enveloppée dans un châle; sur l'oreiller, la figure pâle d'Agnès se détachait calme dans son sommeil et chaque soupir de sa poitrine soulevait un petit médaillon maintenu à son cou par un petit cordon de soie noire.

(A suivre.)

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle

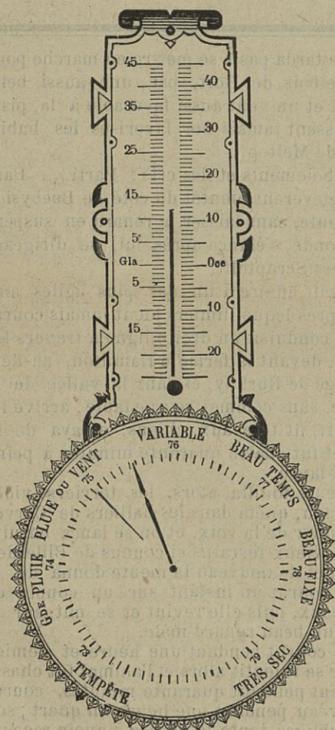
Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour

CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 2.

Id. maxima de la veille : 8,8.

Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

LA VIGNE D'AUJOURD'HUI ET LA VIGNE DE L'AVENIR

Instructions pratiques sur la Plantation et la Culture des Vignes greffées et des Producteurs directs, publiées sous le patronage de l'Union des Ampélaphiles du Midi.

En vente à l'imprimerie du « Journal du Lot » Cahors. Prix, franco par la poste 0,30.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 11 janvier 1900.

V^o Nacla : Chronique. — A. de Gériolles : Mors et Vita. — Jules Mary : Mademoiselle Guignol (suite). — Théodore Cahu : Perdus dans l'espace (fin). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Fernand-Lafargue : Fin d'amour (suite). — Alfred Sirven et A. Siégel : Le dernier des d'Artaunan (suite). — V^o Nacla : Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1390, du 13 janvier 1900.

Le bœuf masqué par Charles Rabot. — L'indigo artificiel et l'indigo naturel, par Léon Lefèvre. — Le cyclone des Antilles, par P. de Mériel. — L'alcool solide, par Flamel. — La nouvelle heure, par Henri de Parville. — Les transports de troupes, par Daniel Bellet. — Nouveautés photographiques, par G. Mareschal. — Exposition de 1900 par A. da Cunha — Chronique. — Académie des sciences : séances des 2 et 8 janvier 1900, par Ch. de Villedeuil. — Avant-train électrique, par J. Leroy. — Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^o.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

JOURNAL MUSICAL MENSUEL GRAND FORMAT LES MODERNES

paraissant en 12 fascicules, contenant chacun plusieurs nouveautés musicales pour piano, piano et chant, piano et violon, etc., etc., des meilleurs artistes de Paris et de la province. La musique donnée par LES MODERNES dans le cours de l'année représente une valeur marchande de plus de 200 francs.

5 fr. l'an Adresser les demandes à M. ROSOOR-DE-LATRE, éditeur et imprimeur de musique à TOURCOING (NORD), en y joignant un mandat-poste.

N-B. — Les abonnements remontent au 1^{er} numéro de l'année en cours.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle ublie dans son numéro de ce jour :

Les trains blindés (E. Dieudonné). — Les curiosités du calendrier de 1900 (G. Jouglu). — Grimpeurs de cheminées, grimpeurs de clochers et chercheurs de miel (M. d'Aisy). — Contre la crampe des écrivains (D^r Philippe). — La protection contre les cyclones (G. Hamelin). — La fabrication des billes de billard (D. Bellet). — La courbe sismique d'un tremblement de terre. — Le cataplasme novateur : l'antiphlogistine (H. de Valsaintes). — En Russie : Le chasse-neige (F. Colomer). — Les illusions d'optique. — Exposition universelle de 1900 : L'éclairage électrique de l'Exposition (Max de Nansouty). — La viande électrique (P. Crépy). — L'imprimerie sans encre (A. B.). — Premiers soins à donner aux victimes des accidents qui se produisent dans les usines et installations d'électricité. — Les travaux du chemin de fer métropolitain de Paris. — La chicorée à café. — Revue des inventions : Le Mélanochromoscrope. — Une forme nouvelle d'isolateur. — Canapé-lit-baignoire. — Pour coller du cuir sur du caoutchouc. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (G. Petit). — Cyclisme et automobilisme : Le frein Juhel

et la roue libre. — Les automobiles aux manœuvres de l'Est. — Machine à essayer les cycles. — Composition du caoutchouc (L. Minart). — Petite poste. — Bibliographie. — Petites annonces. — Officiers ministériels. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris. Abonnements : France, un an, 15 fr. ; 6 mois, 8 fr. Etranger, un an, 18 fr. ; 6 mois 10 fr. Un numéro 0 fr. 35 Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

- Chez M^{me} CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambetta.
- M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES (Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

GRANDE BAISSÉ DE PRIX CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÈNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 7 fr.
Le stère, rendu franco à domicile..... 7 fr. 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 4 fr. 50 le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

AVENUE DES MARCHANDISES

(Près la Gare des Marchandises)